

Programme de formation Créateur d'agence immobilière

Objectifs :

A l'issue de ce programme, le participant sera en mesure :

- De piloter la création et le développement d'une agence immobilière
- De prospecter, commercialiser et négocier une opération immobilière
- D'assurer la relation client et le suivi du dossier jusqu'au terme d'une opération immobilière
- De manager une équipe d'agents immobilier

Prérequis et public visé :

Diplôme de niveau Bac + 2 spécialisé dans le domaine de l'immobilier (BTS ou DEUST). Baccalauréat ou diplôme de niveau équivalent ou salarié ou agent commercial pendant au moins 3 années à temps complet dans une agence immobilière.

Toutes personnes répondant aux prerequis et souhaitant acquérir les connaissances nécessaires pour ouvrir une agence immobilière.

Programme de formation :

Création d'agence immobilière

Etude de marché du secteur de l'immobilier
Analyse de l'environnement
Les formes juridiques
La rédaction d'un business plan
Réalisation d'une veille marché de l'immobilier
Les indicateurs de performance
La gestion du centre de profit
Comptabilité et rentabilité

Négociation et commercialisation :

La recherche de mandats de vente
Utilisation des outils de commercialisation
La commercialisation des biens immobilier
La relation client
Les visites, la négociation.
Respect de la réglementation liée à la commercialisation de biens immobiliers
L'évaluation du prix de vente/achat / location
L'élaboration d'une proposition écrite
Gérer la relation avec le client
Préparation d'un acte d'achat/vente/location

Management

Recruter et intégrer des collaborateurs
Fixer des objectifs et accompagner les collaborateurs
Mener un entretien de recadrage

Juridique

Loi Hoguet
Réglementation des métiers de l'immobilier
Règlement général sur la protection des données

L'IMMOBILIER GARANTI

S.A.S. au capital de 167 693,92 euros - RCS Créteil B 389 011 537 - APE 7740Z - Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 018 126 délivrée par la préfecture de Créteil Caisse de garantie CEGC - 16 rue Hoche Tour Kupka B - TSA 39999 92912 La Défense cedex - TVA intracommunautaire n° FR 75 389 011 537 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. - Guy Hoquet l'Immobilier est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 119 405 212 94 auprès de la DIRECCTE

Moyens techniques :

- Support de formation en adéquation avec le contenu de formation
- Vidéoprojecteur
- Connexion Internet
- Nos formateurs font de la pédagogie de projet pour encourager l'autonomie et le sens des responsabilités des apprenants
- Prévoir ordinateur

Méthodes pédagogiques :

- Évaluation à chaud pour dire les écarts éventuels et les difficultés rencontrées
- Quizz d'évaluation des acquis
- Mise en situation

Modalités de suivi de la formation :

- Feuilles d'émargement signées par l'apprenant

Evaluation/Sanction de la formation par bloc de compétences :

- 1 - Présentation d'un projet de création d'agence immobilière devant un jury de professionnels (2h)
- 2 - Mise en situation Préparation 30' Présentation orale devant un jury - 1h
Étude de cas portant sur la négociation d'une transaction immobilière en fonction d'une situation donnée
- 3 - Présentation orale devant un jury (1h) : rapport de stage (immersion en agence pendant 5 jours)
- 4 - Mise en situation 1h devant un jury de professionnels :
Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30' pour préparer le jeu de rôle

L'IMMOBILIER GARANTI

S.A.S. au capital de 167 693,92 euros - RCS Créteil B 389 011 537 - APE 7740Z - Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 018 126 délivrée par la préfecture de Créteil Caisse de garantie CEGC - 16 rue Hoche Tour Kupka B - TSA 39999 92912 La Défense cedex - TVA intracommunautaire n° FR 75 389 011 537 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. - Guy Hoquet l'Immobilier est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 119 405 212 94 auprès de la DIRECCTE